



HAL
open science

Quand rural signifiait “ réactionnaire ”. Le détournement politique du vocabulaire rustique autour de 1871

Chloé Gaboriaux

► **To cite this version:**

Chloé Gaboriaux. Quand rural signifiait “ réactionnaire ”. Le détournement politique du vocabulaire rustique autour de 1871. Mots: les langages du politique, 2010, 92, pp.69-82. 10.4000/mots.19617 . halshs-03421317

HAL Id: halshs-03421317

<https://shs.hal.science/halshs-03421317>

Submitted on 9 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand *rural* signifiait « réactionnaire ». Le détournement politique du vocabulaire rustique autour de 1871

« C'est une honte, vous n'êtes qu'une majorité rurale ! » Le mot est connu. Lancé par Gaston Crémieux aux députés conservateurs élus en février 1871, il constitue l'exemple le plus souvent cité d'un fait de langue qui se manifesta dans le monde politique autour de 1871 avant de disparaître définitivement du vocabulaire politique : l'emploi du terme *rural*, comme adjectif puis comme substantif, dans une acception politique qui, après quelques hésitations, finit en 1871 par recouvrir celle de *réactionnaire*.

Dans son ouvrage sur *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Jean Dubois a consacré quelques pages au phénomène, soulignant sous un angle essentiellement sémantique la péjoration attachée à *rural* dans la bouche des républicains (Dubois, 1962). C'est cette connotation défavorable qui a par la suite retenu l'attention des historiens. Elle a d'abord signalé à leurs yeux la « mauvaise réputation du vote rural » chez les républicains (Barral, 1968, p. 36-37 ; Agulhon, 1976 ; Huard, 1998), avant d'être considérée comme une caractéristique de l'insulte (Chun, 2003) dont il était intéressant d'analyser précisément le fonctionnement en politique (Bleton-Ruget, 2005). Dans cette perspective, le poids des rapports de force électoraux a paru essentiel : boudés par les suffrages du monde rural depuis plus de vingt ans, les républicains avaient vu leurs espoirs renaître à l'automne 1870 avec la chute du Second Empire, suivie de peu par la proclamation de la République ; mais voilà qu'en février 1871, les électeurs des campagnes, majoritaires, dédaignaient à nouveau les candidats républicains, cette fois au profit des monarchistes ! Leur amertume transparait alors dans les mots, en particulier dans le terme *rural*, dont la valeur péjorative disparaît d'ailleurs au moment où les campagnes amorcent leur ralliement à la République.

L'interprétation est convaincante, mais en se concentrant sur l'étude des connotations attachées à *rural*, elle néglige les réajustements conceptuels

dont témoigne l'évolution du terme. De la part des républicains jusqu'ici soucieux d'envisager la citoyenneté dans une universalité soustraite aux déterminations particulières, notamment sociales, l'emploi d'un mot issu du vocabulaire social pour désigner une réalité politique n'est-il pas en effet déconcertant ? N'est-il que le signe de l'exaspération des républicains, en butte à l'indifférence du monde rural, ou faut-il y voir un infléchissement de leurs conceptions politiques ?

C'est cette interrogation qui guidera ici le réexamen du corpus constitué à l'origine par Jean Dubois et composé d'articles de journaux, de brochures et d'affiches qui offrent un bon aperçu du débat alors mené à Paris et à Versailles (où siège en 1871 l'Assemblée nationale) dans l'arène politique – celle des parlementaires, des publicistes et des chefs de file des différents mouvements politiques. Mais, parce que le temps des conceptions politiques est plus long que celui des événements et qu'elles ne peuvent être dissociées des propositions d'action qu'elles sous-tendent, on a élargi le corpus à la période 1860-1880 en y ajoutant quelques périodiques politiques, les discours des fondateurs de la République – Léon Gambetta, Jules Ferry – et surtout les comptes rendus des débats au Corps législatif puis à l'Assemblée nationale, qui permettaient de comprendre comment les représentations sociales et politiques venaient informer les mesures proposées au vote des députés. Le corpus est considérable ; il ne s'agit pas ici d'en donner une présentation exhaustive, simplement de repérer les textes où le vocabulaire de la campagne apparaît dans une acception politique, afin d'étudier l'« effet de sens » qui s'y manifeste (Jaume, 2004), c'est-à-dire à la fois les présupposés du locuteur et le geste qu'il accomplit dans la sphère politique en tenant ce discours ou en rédigeant cet article ou cette brochure.

Une cinquantaine de textes ont ainsi été analysés. Ils permettent de mettre en évidence le caractère problématique de l'usage politique que font les républicains de termes qui réfèrent d'abord à des catégories sociales. On montrera ensuite que ce fait de discours n'est pas anodin mais renvoie, en s'imposant comme fait de langue, à un tournant dans les représentations sociales et politiques des républicains, qui les conduit à des propositions d'action en rupture avec leurs traditions de pensée. La disparition de ces emplois dans les années 1870 doit-elle être analysée comme un retour des républicains à leurs conceptions antérieures ? C'est à cette question que sera consacrée la dernière partie de l'article.

Tournure de phrase et tournure d'esprit : les principes républicains mis à mal

La faute aux électeurs

Quand le jeune député révolutionnaire Gaston Crémieux désigne la majorité de l'Assemblée par l'expression « majorité rurale », ses contemporains comprennent immédiatement le sens de l'apostrophe. La majorité est « rurale » à leurs yeux parce qu'issue du vote rural, qui avait une fois de plus envoyé à l'Assemblée des députés hostiles à la République. Elle l'est aussi parce que ces mêmes députés sont souvent issus des rangs de l'ancienne noblesse rurale. L'expression entre d'ailleurs très vite dans le vocabulaire politique. On la trouve dans des constructions proches de « majorité rurale », où l'adjectif *rural* est associé à un substantif désignant une réalité politique : « Chambre rurale » (Gambetta, 1880-1885, p. 22), « Sénat rural » (*L'Événement*, 19 février 1875) par exemple. Le sens politique se superpose alors au sens géographique et social sans l'annuler : *rural* signifie « élu par les campagnes et par conséquent réactionnaire ». Mais *rural* peut aussi – Jean Dubois l'a bien montré – connaître des emplois exclusivement politiques où l'acception géographique et sociale du terme tend à disparaître : il désigne dans ce cas la tendance politique de ceux qui, élus ou non par la France rurale, issus ou non des campagnes, prennent le parti du gouvernement contre les révolutionnaires bientôt impliqués dans les Communes de Paris, Marseille, Lyon et d'autres grandes villes. *Rural* apparaît alors comme substantif aux côtés de « bonapartiste » ou « républicain » (*Le Père fouettard*, n° 5, 1871), et peut même, par antonomase du nom commun, devenir pour les communards le surnom d'Adolphe Thiers, que son peu de liens avec la France rurale n'empêche pas d'être perçu comme le chef de file des ruraux, « Rural 1^{er} » (*Le Vengeur*, 19 avril 1871). Et c'est à partir de ce substantif référant aux partisans du gouvernement que se comprennent désormais l'adjectif *rural* et ses dérivés, existants ou construits à cette occasion : la « justice rurale » que fustige Jules Guesde n'a rien de campagnard (Guesde, 1871), elle est celle des *ruraux* au pouvoir ; la « ruralité » devient une attitude politique (Gambetta, 1880-1885, p. 22) et le néologisme « ruralisme » entre dans la langue française sous la plume du député du Rhône Édouard Millaud pour désigner la politique des députés conservateurs (Millaud, 1874, cité par Quemada, 1982).

Pour la gauche républicaine ou communarde, *rural* n'a rien de flatteur, au contraire. Il signale une vive exaspération à l'égard de la population rurale, dont le vote, depuis l'instauration du suffrage universel masculin en 1848, ruine à chaque scrutin l'espoir de voir un jour s'installer durablement la République. « C'est cette classe qui a voté l'Empire, le plébiscite, c'est celle qui a

crié : à Berlin ! et qui est allée à Ostende ou à Trouville », peut-on ainsi lire au début du mois de septembre 1871 dans un journal satirique qui ne craint pas de confondre dans une même réprobation les électeurs ruraux qui ont soutenu le Second Empire et leurs représentants au Corps législatif, qui ont voté la guerre contre l'Allemagne (*Paris-Rural*, 9 septembre 1871). Les chercheurs qui se sont intéressés à la question ont très justement souligné les raisons de l'emploi péjoratif du terme *rural* : « Après 20 ans du règne de Napoléon III, pour un républicain, *rural* en était venu à signifier réactionnaire. » (Agulhon, 1976, p. 329) Ajoutons que le terme se prêtait bien à un emploi méprisant, la racine *rus* ayant très tôt donné en français des mots à valeur péjorative : « rustique », « rusticité » et bien sûr « rustre », « rustaud ». Ce qui nous intéresse cependant davantage ici, c'est le trope par lequel *rural* est devenu pendant quelques années synonyme de « réactionnaire ». Quand la gauche traite les Versaillais au pouvoir de *ruraux*, elle a en effet recours à une métonymie qui se veut dégradante. En désignant les élus et par extension tous ceux qui les soutiennent dans l'arène politique par un terme qui renvoie à leurs électeurs, autrement dit en donnant le nom des représentés pour leurs représentants, elle laisse entendre qu'il est indigne d'avoir été élu par des *ruraux* et que le seul fait de le rappeler peut être blessant. Et c'est d'ailleurs ainsi que le comprennent les députés conservateurs, d'abord ulcérés d'avoir pu être appelés *ruraux* (Bleton-Ruget, 2005).

Le rejet sous-jacent du suffrage universel

À l'heure du suffrage universel, la chose est surprenante. De la part des républicains, il semble pour le moins maladroit, sinon incompatible avec leurs principes, de manifester quelque mépris que ce soit pour la majorité des électeurs, a fortiori si c'est pour les identifier avec leurs adversaires politiques, qu'ils risquent ainsi d'ériger en représentants légitimes du pays.

Jusqu'alors, les tentatives pour importer le vocabulaire rustique en politique, en bonne ou mauvaise part, avaient d'ailleurs échoué ou du moins été fortement contestées en raison des enjeux électoraux qu'elles impliquaient. Lorsque, dans les années 1850-1860, l'un des animateurs du mouvement agricole avait émis le vœu de faire « prédominer l'esprit rural dans l'esprit public » (Lecouteux, 1858), il avait ainsi essuyé les critiques acerbes de certains légitimistes et surtout de l'administration impériale : les premiers, soucieux de reprendre le contrôle des masses rurales, n'avaient pas apprécié le contenu libéral donné par Lecouteux à l'expression *esprit rural* et s'étaient efforcés, sans grand succès, d'en faire un slogan réactionnaire, l'associant dans les campagnes électorales des années 1860 à « l'esprit chrétien » des anciens notables, rebaptisés pour l'occasion « croisés du grand parti de l'agriculture » (Hervé, 1868, p. 305) ; la seconde avait quant à elle rapidement condamné toute

prétention des uns et des autres à monopoliser les suffrages ruraux, y voyant un « acte d'opposition » à l'égard de « l'Empereur des paysans » (Barral, 1863)¹.

Inversement, Prévost-Paradol avait été peu suivi par l'opposition au gouvernement impérial lorsqu'en 1868, il avait accusé le régime d'instaurer la *campagnocratie* en redécoupant systématiquement les circonscriptions électorales pour noyer les suffrages urbains libéraux ou républicains dans les suffrages ruraux bonapartistes (*Journal des débats*, 20 août 1868). L'invention lexicale, qui procédait d'une logique analogue à celle qui sous-tend en 1871 l'emploi métonymique de *rural*, n'avait alors pas été reprise, comme si elle imputait trop explicitement les fautes du régime à ses électeurs : dénoncer la *campagnocratie*, n'était-ce pas dénoncer les paysans en même temps que Napoléon III et même suggérer que le Second Empire était avant tout coupable de s'appuyer sur les campagnes ? Comment pouvait-on critiquer ainsi l'électorat majoritaire ?

Pour les républicains, la chose était inconcevable. Jusqu'à la fin du Second Empire, ils ont toujours pris soin d'accompagner leurs lamentations à l'égard du vote paysan d'une profession de foi démocratique, comme pour conjurer l'atteinte aux principes de l'unité nationale et du suffrage universel qu'elles pouvaient suggérer. En témoigne la réponse que Ferry fait à la fin de l'année 1869 à un député bonapartiste qui lui rappelle les mots durs que les républicains ont régulièrement pour les électeurs des campagnes :

Nous protestons contre cette distinction entre le suffrage universel des villes et le suffrage universel des campagnes ! Vous voudriez faire croire que nous opposons le suffrage universel des villes au suffrage universel des campagnes ; il n'en est rien. Nous n'attendons rien que du suffrage universel, mais nous pouvons tout en espérer. *Marques d'approbation à gauche*. (*Annales du Sénat et du Corps législatif*, 1869, p. 186)

En 1871, l'entrée de *rural* dans le vocabulaire politique à l'initiative de la gauche signale à cet égard un revirement étonnant : il manifeste un mépris désormais assumé pour la majorité rurale, que l'emploi métonymique de *rural* rend responsable du partage campagnes réactionnaires *versus* villes révolutionnaires si défavorable aux républicains. La droite, après avoir protesté, comprend d'ailleurs vite l'usage qu'elle pourrait faire du mot contre ses adversaires. Elle a ainsi beau jeu de renvoyer la gauche à ses contradictions, comme dans cette brochure du mois de mai intitulée *Les ruraux*, dont l'auteur, feignant de parler au nom des républicains, ironise sur le « raisonnement » peu démocratique qui sous-tend la définition politique du terme *rural* :

Sachez donc que nous appelons *ruraux* tous ceux que le suffrage universel a nommés pour représenter la France. Or, le suffrage universel est un impertinent qui a donné raison à la majorité des voix du pays contre la minorité, parce qu'il y a plus

1. Sur les stratégies politiques des élites agricoles sous le Second Empire, voir Gaboriaux, 2008b.

de petites communes que de grandes, et plus de paysans que de bourgeois. Ce qui fait, suivez bien mon raisonnement, que le plus grand nombre l'emporte sur le plus petit, et que les campagnes l'emportent sur les villes, ce qui est absurde, attendu que la minorité doit toujours être supérieure à la majorité et que *cinq* est plus fort que *dix*... (Renault, 1871)

Les conservateurs au pouvoir affirment d'ailleurs très tôt leur intention de « ramass[er] l'insulte » (Bourgeois, 28 mars 1871) et d'en faire un « titre de gloire » et un « drapeau », s'enorgueillissant ainsi d'incarner la France rurale, « depuis l'humble paysan qui, dès l'aube, courbé sur la charrue, creuse son pénible sillon, jusqu'au chef du pouvoir dont toutes les heures sont dévouées à la chose publique » (*Le Rural*, 1^{er} juillet 1871).

Le tournant sociologique de la pensée républicaine

La construction étymologique de la réalité

L'infléchissement des conceptions républicaines repéré dans le fonctionnement rhétorique de *rural* est confirmé par l'enquête élargie à l'ensemble du vocabulaire rustique et à ses usages politiques. Le procédé qui consiste à disqualifier les représentants des campagnes par un emploi péjoratif des mots de la campagne est en effet non seulement fréquent, mais s'accompagne, sous la plume de nombreux républicains, d'un commentaire métalinguistique qui appelle explicitement à trouver dans les mots et leur histoire la justification de leur nouvelle réticence à l'égard du suffrage universel.

C'est *paysan* et non *rural* qui sert alors de support à leur réflexion étymologico-politique. Il leur permet en effet de réactiver le rapport de cousinage de *paysan* avec *païen*, habitants d'un *pagus*. Et c'est généralement l'hypothèse de Furetière qu'ils retiennent, non sans quelques aménagements utiles à leur argumentation : désignant d'abord l'habitant des campagnes, *pagani* aurait servi ensuite à désigner les *païens* par opposition aux habitants des villes plus rapidement conquis au christianisme, à moins que les païens des villes n'aient été relégués par les chrétiens dans les campagnes². Pour certains républicains, la langue française témoigne ainsi de l'imperméabilité historique des paysans aux idées nouvelles : incapables de comprendre la révolution chrétienne au 4^e siècle, ils se montrent tout aussi peu réceptifs au 19^e siècle à la révolution républicaine. Telle est la thèse que défend en mai 1871 Frédéric Morin, dans un article intitulé « Les premiers ruraux » et publié par le journal

2. L'hypothèse généralement retenue aujourd'hui se fonde sur le sens de *civil* par opposition à *militaire* qu'avait pris *paganus* à l'époque impériale : il aurait ensuite été utilisé par les soldats du Christ (*milites christi*) au sens de « païen » (Rey, 1998, t. II, p. 2522). Moins évoquée, elle n'était pourtant pas inconnue au 19^e siècle (voir par exemple Esquiros, 1875, p. 89).

du clan Hugo, *Le Rappel*, qui depuis le mois de février ne cesse de conspuer les ruraux : quand « le polythéisme n'eut plus d'asile, de citadelle, que dans les campagnes ignorantes », écrit-il, les chrétiens « débaptisèrent leurs ennemis du nom d'idolâtres, qui, d'ailleurs, n'était pas complètement exact, et ils leur infligèrent le nom mérité de payens – *pagani* –, habitants des campagnes ; en d'autres termes, le nom de ruraux ». Et de souligner l'ironie de l'histoire :

Il est curieux que cette qualification de ruraux, qui date du quatrième siècle, se reproduise au dix-neuvième après quinze cents ans et se retourne contre ceux qui l'ont inventée ; mais le parti catholique, qui a la majorité dans l'Assemblée, a évidemment tort de se plaindre. Jadis, il a tué ses adversaires en les appelant ruraux ; aujourd'hui, on lui rend la monnaie de sa pièce. (*Le Rappel*, 17 mai 1871)³

Mais si l'histoire dont les mots sont porteurs démontre l'inaccessibilité des campagnards aux doctrines progressistes, le suffrage universel ne doit-il pas être remis en question ? C'est ce qu'entend démontrer le positiviste Eugène Sémérie, qui publie en avril 1871 une brochure intitulée *La République et le peuple souverain*. Il y affirme que « le peuple souverain, c'est le paysan, et [que] le suffrage universel conduit à la *paganocratie* ». Au contraire, note-t-il, « le nom même de *civilisation* indique son origine, qui est la cité ». Il faut donc selon lui renoncer à l'égalité des voix, qui conduit à « étouff[er] les votes *civilisés* sous l'écrasante supériorité numérique des votes *païens* », pour adopter un régime électoral qui entérine la supériorité des citadins sur les ruraux (Sémérie, 1871, p. 19-21). L'allusion à la religion de la République, classique chez les positivistes républicains, est ici renouvelée par l'étymologie : cette dernière fonde un système de substitution – *païens* pour *paysans*, *civilisés* pour *citadins* – qui tend à naturaliser le rejet de la République par les paysans, que leur nom même prédestine au paganisme politique, c'est-à-dire à la Réaction. Dans cette perspective, la démocratie instaurée dans un pays encore largement rural ne peut être qu'une *paganocratie*, création lexicale qui permet à Sémérie de « désillusionn[er] » (p. 15) les républicains encore attachés au suffrage universel.

La critique du suffrage universel repose ainsi sur l'abandon de la vision abstraite de la nation française comme société d'individus égaux, appelés à prendre une part égale dans la souveraineté. Aux yeux de Morin ou de Sémérie, l'histoire inscrite dans les mots prouve au contraire que la paysannerie présente des caractères permanents auxquels on voudrait en vain la soustraire et qui la distinguent des habitants « civilisés » des villes. Comme l'emploi politique de *rural*, qui confond intimement une catégorie géographique et sociale et une appartenance politique, la substitution de *païen* à *paysan* ou de *paganocratie* à *démocratie* donne un contenu géographique et social à des réalités

3. On remarquera, dans la citation de Frédéric Morin, la confusion habile du signifiant et du signifié.

politico-religieuses, décrivant dès lors un monde où les choix politiques seraient surdéterminés sociologiquement, par les origines sociales, le lieu de résidence ou la profession et non plus par les convictions individuelles. L'influence de la sociologie naissante n'est bien sûr pas étrangère à ce revirement des conceptions républicaines. Ce que montre en outre l'épisode étudié ici, c'est que le vocabulaire y joue un rôle essentiel : il s'agit bien alors, pour reprendre une expression de Pierre Rosanvallon appliquée à l'idéologie du gouvernement direct en 1848, de « rééduquer l'imaginaire des hommes par la magie des mots » (Rosanvallon, 2003, p. 189).

Les mots en action : représentations sociales et représentation politique

La réflexion parfois débridée des publicistes sur l'origine du terme *paysan* n'a en effet rien d'un jeu savant. Elle s'inscrit dans un contexte plus large de redéfinition des rapports entre les structures sociales et la sphère politique qu'elle reflète et renforce à la fois, et qui n'est pas sans répercussion sur les propositions d'action des républicains. La proposition de loi déposée par Edgar Quinet et quelques autres députés de la gauche radicale⁴ le 12 avril 1871 est à cet égard éclairante. Elle vise à tirer les leçons des nouvelles conceptions du vote qui se lisent jusque dans les usages du vocabulaire rustique en modifiant la loi électorale en faveur des citoyens. Dans les circonscriptions électorales actuelles, explique Quinet, les électeurs urbains voient leurs suffrages absorbés par ceux des campagnards qui, par conséquent, parviennent plus souvent que les citoyens à faire élire leurs candidats à l'Assemblée nationale. C'est donc une situation analogue à celle que Prévost-Paradol décrivait en 1868 sous le terme de *campagnocratie* qui préoccupe Quinet, convaincu, comme beaucoup de républicains à l'époque, que les Communes alors instaurées dans les grandes villes sont autant d'insurrections contre la domination politique des campagnes. Or les villes constituent à ses yeux les « principaux organes de la civilisation française » (*Journal officiel de la République française*, 9 mai 1871) et doivent être représentées en conséquence. Il propose à cette fin de redécouper les circonscriptions électorales de façon à créer, aux côtés de circonscriptions exclusivement rurales, des circonscriptions exclusivement urbaines qui bénéficieraient de députés plus nombreux, proportionnellement au chiffre de leur population : un représentant pour 35 000 citoyens contre un représentant pour 50 000 ruraux.

J'ai décrit ailleurs les raisons complexes qui ont poussé Quinet à renoncer ainsi à l'égalité des voix (Gaboriaux, 2008a). Ce qu'il s'agit ici de montrer, c'est

4. Les signataires de la proposition sont, outre Quinet, Henri Tolain, Alphonse Peyrat, Jérôme-Amédée Langlois, Pierre Tirard, Henri Brisson, Edmond Adam et Louis Blanc.

que le raisonnement qui conduit Quinet à cette proposition étonnante pour un républicain participe de la même logique que celle qui sous-tend les emplois politiques de *rural* ou *paysan*. C'est parce que Quinet identifie les campagnes à la réaction et les villes à la République qu'il est amené à désirer qu'elles soient distinguées dans la représentation politique. « Si ces deux éléments font partie de la configuration politique de la nation française, affirme-t-il ainsi le 8 mai 1871 dans la discussion de la prise en considération de sa proposition, s'ils l'ont marquée de leur empreinte, il faut qu'ils reparassent dans la loi électorale pour qu'elle soit faite à l'image fidèle de la nation. » Le ralliement à une interprétation exclusivement sociologique du vote débouche donc sur une nouvelle conception de la représentation politique. Longtemps fidèles à une conception « symbolique » de la représentation politique, qui seule pouvait donner une existence au Peuple souverain et à la nation, les républicains qui soutiennent la proposition Quinet défendent désormais l'idée d'une « représentation descriptive », pour reprendre la typologie de Hanna Pitkin (1967) : le Peuple souverain est ici identifié à la société française, dont Quinet rappelle à l'Assemblée nationale qu'elle « a reçu de la main du temps certaines formes, des traits, une physiologie, un caractère », affirmant que la représentation politique doit en offrir une « image fidèle », une « copie » qui ressemble à « l'original ».

La prise en considération de la proposition fut cependant rejetée, ce qui déplut à la presse radicale. Morin s'en émeut dans un article qu'il est intéressant de rapprocher de celui qu'il consacre quelques jours plus tard aux « premiers ruraux ». Quand il voit dans l'appellation *païens* ou *ruraux* appliquée aux réactionnaires un « nom mérité », il semble au contraire déplorer les insuffisances de la représentation politique : sans la réforme Quinet, dit-il, le suffrage universel « trahit [l'esprit public] au lieu de le traduire » (*Le Rappel*, 11 mai 1871). La métaphore de la traduction n'est pas anodine : de même que l'argument étymologique des « premiers ruraux » fait du vocabulaire le reflet des réalités sociopolitiques, elle décrit les institutions politiques comme un langage appelé à rendre compte des opinions socialement déterminées. Le politique est ainsi rabattu sur le social, dans un geste dont on voudrait désormais évaluer les répercussions à plus long terme.

La fin d'un épisode malheureux ?

Le travail sur les mots

À de nombreux égards, les faits de langage évoqués ici et les représentations politiques et sociales auxquelles ils renvoient semblent limités à un moment historique bien particulier, que les succès ultérieurs de la République dans les campagnes tendent à occulter (Dubois, 1962 ; Huard, 1998 ; Bleton-Ruget, 2005).

L'entreprise de Quinet a échoué, y compris devant les républicains modérés, qui ont voté avec les conservateurs pour le rejet de la prise en considération de sa proposition. *Campagnocratie* et *paganocratie*, *ruraux* réactionnaires et *paiens* disparaissent bientôt du vocabulaire politique. Dès 1872, la parenthèse ouverte par le conflit entre l'Assemblée nationale conservatrice et les Communes de Paris et des autres grandes villes paraît définitivement refermée.

Présentée comme l'aboutissement naturel de l'opposition villes/campagnes dont témoignait au même moment le vocabulaire politique, la proposition Quinet a sans doute concrétisé aux yeux de la majorité des républicains les contradictions portées par la dénonciation virulente des *ruraux*. La réaction de Victor Lefranc à la proposition Quinet, au moment de la discussion sur la prise en considération, le 8 mai 1871, illustre bien l'inquiétude des républicains modérés :

Non ! non ! ce ne sont pas là des populations distinctes, des citoyens différents. Non ! non ! les villes se font avec les campagnes et les campagnes se font aussi avec les villes ; les intérêts partent des unes et des autres pour revenir vers celles-ci et vers celles-là ! *Vif assentiment*. Et c'est cet échange qui fait de nos villes, de nos campagnes la France, la vraie France, la grande France ! (*Journal officiel de la République française*, 9 mai 1871)

Graver dans le marbre de la loi la différence villes/campagnes, ce serait en effet admettre définitivement la division de la nation française et renoncer à l'unité qui structurerait jusqu'ici tout l'imaginaire social et politique républicain. Lefranc reconnaît certes l'existence du clivage politique qui sépare l'électorat urbain de l'électorat rural, mais, souligne-t-il, « les idées dans la nation ne sont pas aussi complètement fixées que chacun de nous voudrait le croire » : instaurer une représentation distincte des villes et des campagnes risquerait donc d'accroître un antagonisme qu'il faut au contraire travailler à résorber. Les républicains retrouvent ainsi leurs principes fondamentaux : les structures sociales léguées par l'histoire ne sont pas intangibles et il est du devoir des républicains de guider la marche de la société vers le progrès.

L'intérêt de la position des républicains modérés, c'est qu'elle donne un rôle essentiel aux mots du discours politique. Une fois la proposition Quinet rejetée, ils multiplient en effet les mises en garde. *Le Siècle* condamne ainsi à de nombreuses reprises le nouvel usage du mot *rural*, dénonçant au passage les raisonnements fallacieux qui sous-tendent son emploi au sens de « réactionnaire ». Le 14 mai 1871, Edmond Texier souligne le caractère « impolitique » que revêt sous le suffrage universel « l'épithète de *ruraux* [...] infligée comme une injure à des populations qui n'ont péché après tout que par ignorance ». L'attitude des républicains est selon lui d'autant plus critiquable que « l'ironie, l'injure, les appellations haineuses, ne peuvent avoir d'autre résultat que de prolonger l'antagonisme et d'envenimer un état de choses

qui a été si funeste au pays » (*Le Siècle*, 14 mai 1871). Quand Lefranc déclarait quelques jours auparavant à la tribune craindre que la distinction des villes et des campagnes marquée dans la loi ne fasse qu'approfondir le conflit d'opinions qui les oppose, Texier souligne ainsi le pouvoir des mots sur les rapports de force. La semaine suivante, Pierre Joigneaux, l'un des acteurs de la républicanisation des campagnes sous la Seconde République, revient sur la question pour condamner fermement la logique qui consiste à injurier les élus réactionnaires à travers leur électorat rural :

Que l'on se moque ou que l'on se plaigne amèrement de la majorité de l'Assemblée, nous le comprenons et n'y voyons rien à reprendre. Elle a suffisamment donné prise à la moquerie et à la critique. Mais que l'on fasse un gros crime aux campagnes d'avoir pris des propriétaires fonciers pour des hommes politiques, c'est aller trop loin. (*Le Siècle*, 25 mai 1871)

Et, conscient comme Texier du pouvoir des mots, il se lance dans la réhabilitation du terme *rural* : « Les ruraux, dans l'acception vraie du mot, c'est tout un monde de travailleurs, c'est tout ce qui remue la terre, tout ce qui habite les champs, hiver comme été [...] ; ils sont citoyens au même titre que les habitants des villes. » Le travail sur les mots devient ainsi le maître mot de la reconquête des campagnes. Gambetta le répète inlassablement aux militants républicains : « Les mots, que les partis ont échangés, de *ruralité*, de *Chambre rurale*, il faut les relever et ne pas en faire une injure. » (Gambetta, 1880-1885, p. 22)

Le travail des mots

L'épisode a pourtant laissé des traces. C'est ce que montre l'enquête élargie aux années qui suivent. À court terme d'abord, les usages politiques du vocabulaire rustique ont marqué les esprits et ce dernier reste en quelque sorte « prêt à l'emploi ». Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est une fois encore la question de la représentation politique des campagnes qui cristallise les mécontentements. Quand les républicains modérés finissent par se rallier au Sénat en 1875, les radicaux dénoncent ainsi leur revirement politique en des termes qui rappellent le conflit de 1871. La surreprésentation rurale résultant de la nomination des sénateurs par les communes indépendamment du chiffre de leur population inspire à Edmond Magnier un article intitulé « La campagnocratie » : « On redoute l'*urbanocratie*, y souligne-t-il, et l'on retombe dans cette ornière profonde où la France a versé sous l'Empire et que Prévost-Paradol appelait si exactement la *campagnocratie*. » (*L'Événement*, 19 février 1875) Et il dénonce dès le lendemain l'instauration d'un « Sénat rural » et non « national » (*L'Événement*, 20 février 1875).

La réhabilitation du vocabulaire rustique et bientôt des paysans eux-mêmes, devenus en quelques années les fidèles soutiens du régime, ne

doit pas en outre occulter l'infléchissement durable des conceptions républicaines, du moins celles des fondateurs de la République. L'expérience du bonapartisme rural comme l'influence de la sociologie, qui avaient beaucoup pesé en 1871 dans l'évolution sémantique des termes *rural*, *paysan* ou *campagne*, continuent de produire leurs effets. Elles lèguent aux républicains opportunistes un souci inédit des structures sociales, dont les rapports avec les institutions politiques sont repensés. La question de la représentation politique, dont on a vu qu'elle était au cœur du fonctionnement métonymique de *rural*, en est un bon exemple. En mai 1871, alors que les républicains modérés commencent à critiquer l'emploi politique du terme *rural*, le principe de la « représentation descriptive » avancé par Quinet pour légitimer sa proposition de loi ne semble pas quant à lui être remis en question. C'est parce qu'il est convaincu que la société française marche vers l'unité que Lefranc oppose à la représentation distincte des villes et des campagnes une représentation unitaire, qui mêle les citadins et les ruraux dans un même corps électoral. À aucun moment de la discussion, il ne critique l'idée centrale dans l'argumentaire de Quinet, selon laquelle l'Assemblée nationale doit être à l'image du pays. Et quand Gambetta appelle à « relever » le terme *rural*, il inscrit d'ailleurs cette revalorisation du vocabulaire des campagnes dans la perspective d'une représentation politique plus juste parce que plus descriptive :

Il faudrait désirer qu'il y eût une Chambre rurale dans le sens vrai et profond de ce mot, car ce n'est pas avec des hobereaux que l'on fait une chambre rurale, c'est avec des paysans éclairés et libres, aptes à se représenter eux-mêmes ; et alors, au lieu d'être une raillerie, cette qualification de Chambre rurale serait un hommage rendu au progrès de la civilisation dans les masses. (Gambetta, 1880-1885)

À ses yeux, le problème n'est donc pas que les ruraux votent pour des ruraux et non pour des candidats aptes à représenter la nation tout entière, mais qu'ils choisissent parmi les ruraux les anciens notables dont tout les sépare et non des candidats qui leur sont proches socialement, des paysans.

La nécessité que revêt pour les fondateurs du régime l'instauration d'une « Chambre rurale » et plus largement, pour reprendre la formule de Ferry, d'une « République des paysans », tient bien sûr à la définition même de l'opportunisme : la République une fois fondée, il s'agit pour eux de travailler à son approfondissement, mais sans jamais heurter l'opinion publique ni perdre de vue les vœux de la majorité formée alors par les populations rurales. C'est d'ailleurs ce qui les sépare des radicaux, convaincus que la républicanisation du pays exige la réalisation immédiate du programme républicain tel qu'il avait été proclamé en 1869 à Belleville. Au contraire, la question pour les opportunistes est bien, comme le rappelle inlassablement Ferry, « d'implanter les institutions républicaines dans la démocratie rurale de France » (*Journal officiel de la République française*, 12 mai 1877). Mais en faisant passer le res-

pect des majorités électorales par la réhabilitation des paysans, ils tendent peu à peu à identifier valeurs républicaines et valeurs rurales, dans un processus qui n'est pas sans rappeler la juxtaposition des acceptions sociale et politique propres à l'emploi péjoratif du terme *rural* en 1871. Une telle « ruralisation » de la République, qui exaspère alors les radicaux attachés à un idéal républicain sinon urbain, du moins plus abstrait, pèsera ensuite sur la capacité du régime à s'adapter aux évolutions démographiques du pays.

Étudiés non plus seulement dans leurs connotations mais à partir de leur fonctionnement sémantique et rhétorique, les emplois politiques du vocabulaire rustique révèlent donc un rapport nouveau établi entre catégories sociales et catégories politiques, qu'il est indispensable de rapporter aux rapports de force comme aux réagencements conceptuels du moment. Ils permettent ainsi de mettre en évidence un moment historique très particulier, où les représentations du monde social ont été explicitement pensées dans leur rapport au langage et dans leur rapport à la représentation politique. Là se lit la relation complexe de la Troisième République aux paysans, que le raliement des campagnes ne suffit pas à normaliser : que *rural* signifie réactionnaire ou républicain, l'idéal républicain n'en est pas moins sensiblement infléchi.

Sources

- BARRAL Jean-Augustin, 1863, « Chronique agricole. Deuxième quinzaine de juin », *Journal d'agriculture pratique*, t. II, p. 5-9.
- BOURGEOIS Paul, 1871, *Les ruraux*, Versailles, Imprimerie de Créteil, 4 p.
- ESQUIROS Alphonse, 1875, *Les paysans*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique.
- GAMBETTA Léon, 1880-1885 [1871], « Discours prononcé le 26 juin 1871, à la réunion des délégués des comités républicains de la Gironde, à Bordeaux », *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta*, J. Reinach éd., Paris, G. Charpentier, t. II, p. 15-34.
- GUESDE Jules, 1871, *Le Livre rouge de la justice rurale. Documents pour servir à l'histoire d'une République sans républicains, à la mémoire de Charles Delescluze*, Genève, V. Blanchard, 182 p.
- HERVÉ Louis, 1868, « La gazette des campagnes politiques », *La gazette des campagnes*, n° 39.
- LECOUTEUX Édouard, 1858, « L'agriculture et la population », *Journal d'agriculture pratique*, t. I, p. 12-18.
- RENAULT E., 1871, *Les ruraux*, Saint-Malo, Imprimerie de Renault, 53 p.
- SÉMÉRIE Eugène, *La république et le peuple souverain*, Paris, Librairie internationale, 30 p.

Références

- AGULHON Maurice, 1976, « Les paysans dans la vie politique », *Histoire de la France rurale*, G. Duby, A. Wallon éd., Paris, Le Seuil, p. 329-355.
- BARRAL Pierre, 1968, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin.
- BLETON-RUGET Annie, 2005, « À bas les ruraux : polémiques et politique autour de la représentation nationale en France (février-juillet 1871) », *L'insulte en politique. Europe et Amérique latine du XIX^e siècle à nos jours*, t. Bouchet, M. Leggett, J. Vigreux et al. éd., Dijon, Éditions universitaires de Dijon, p. 93-102.
- CHUN Soo-Yun, 1990, « La propagande républicaine et la question paysanne au début de la Troisième République », thèse de doctorat sous la direction de Maurice Agulhon, Paris.
- 2003, « “Amis de l’agriculture” (1870-1892) ou comment rallier les campagnes à la République », *Histoire et sociétés rurales*, vol. 20, n° 2, p. 147-172.
- DUBOIS Jean, 1962, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872, à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse.
- GABORIAUX Chloé, 2008a, « Le paysan français, un enjeu idéologique au XIX^e siècle. Perspectives françaises et perspectives sur la France », thèse de doctorat sous la direction de Lucien Jaume, IEP de Paris.
- 2008b, « Entre les innovations agronomiques et les pratiques paysannes, la figure de l’agriculteur pratique au XIX^e siècle », *Sciences, chercheurs et agriculture. Pour une histoire de la recherche agronomique*, C. Bonneuil, G. Denis, J.-L. Mayaud éd., Paris, Quae/L’Harmattan, p. 45-60.
- HUARD Raymond, 1998, « “Rural”, la promotion d’une épithète et sa signification politique et sociale, des années 1860 aux lendemains de la Commune », *Le monde des campagnes. Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 45, n° 4, p. 789-806.
- JAUME Lucien, 2004, « El pensamiento en acción. Por otra historia de las ideas políticas », *Ayer*, n° 53, p. 109-130 ; version française : « La pensée en action. Pour une autre histoire des idées politiques », en ligne [http://ihtp.cnrs.fr/historiographie/sites/historiographie/IMG/pdf/Jaume_La_pensee_en_action_pour_une_autre_histoire_des_idees_politiques.pdf] (consulté le 27 octobre 2009).
- PITKIN Hanna F., 1967, *The Concept of Representation*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press.
- QUEMADA Bernard, 1982, *Datations et documents lexicographiques. Matériaux pour l’histoire du vocabulaire français*, vol. 22, Paris, Klincksieck.
- REY Alain éd., 1998, « Païen, païenne », *Dictionnaire historique de la langue française*, t. II (édition en petit format), Paris, Dictionnaires Le Robert.
- ROSANVALLON Pierre, 2003 [2000], *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard.